



Lycée Thérèse Planiol Place des Prébendes 37600 LOCHES

OBJET DU MARCHÉ:

Prestation de service pour l'organisation d'un voyage scolaire en ITALIE du samedi 12 au jeudi 17 octobre 2024

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Procédure de consultation utilisée : **procédure adaptée**, en application du code de la commande publique.

Le dossier de consultation est publié sur le site de l'AJI-Gestion pour l'éducation :

http://www.aji-france.com

Date et heure limite de remise des offres :

Lundi 26 août 2024 à 12 H

Le présent document comporte 5 feuilles numérotées de 1 à 5.

Place des Prébendes – BP 110 37601 LOCHES CEDEX

Tél: 02 47 91 41 21

Mél: intendanceplaniol@ac-orleans-tours.fr

ARTICLE 1- OBJET DU MARCHÉ

Le marché a pour objet la prestation de service pour l'assurance individuelle et groupe, le transport, l'hébergement et les visites des élèves et des accompagnateurs du lycée dans le cadre d'un voyage scolaire en Italie du 12 au 17 octobre 2024.

ARTICLE 2 - CONDITION DU MARCHÉ

Le présent marché est passé selon l'article L 2123 et suivant du code de la commande publique.

Il n'y a pas d'allotissement.

Le délai d'exécution du présent marché se déroulera sur une semaine dans une période située entre le 12/10/2024 et le 17/10/2024. Le fait de répondre à la consultation vaut acceptation de ce délai.

ARTICLE 3 - PRÉSENTATION DES OFFRES

Le dossier à remettre par chaque candidat est constitué:

- De l'offre de prix (décomposition du prix global et forfaitaire DPGF);
- De l'attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité;
- Certificat d'immatriculation ATOUT France ;
- Du projet de contrat et/ou du mémoire technique de voyage reprenant tous les éléments de la prestation :
 - o Le descriptif détaillé de l'organisation du séjour ;
 - o Les informations sur le transporteur et le véhicule de transport ;

Il devra être précis et noter pour le transport par car, le schéma de conduite et les temps de conduite et de repos du ou des chauffeurs conformément à la réglementation en vigueur. Une attestation de conformité et de sécurité du véhicule devra être transmise.

- La description détaillée du lieu d'hébergement permettant d'en apprécier l'implantation,
 la structure et le confort ;
- Les assurances annulations individuelles et de groupes;

L'offre du candidat pourra prendre la forme d'un <u>contrat de voyage</u> qui liera le lycée Thérèse Planiol à l'entreprise attributaire.

Il est précisé que l'entreprise attributaire ne pourra pas sous-traiter le marché.

ARTICLE 4 - PRIX

Le marché est traité à prix forfaitaires.

Le prix de l'offre indiqué est un prix UNIQUE global TTC par participant (élève mineur ou majeur et adulte accompagnateur).

Aucune gratuité ne peut apparaitre dans la proposition.

Les prix sont réputés comprendre toutes les autres charges fiscales, parafiscales, taxes.

Le candidat veillera à bien préciser la liste des visites dont il a la charge de réservation.

Le contenu et les modalités des assurances annulation collective et individuelle proposées seront précisés ainsi que le prix.

L'effectif des participants pourra être modifié dans la limite de 10% de l'effectif par l'établissement après le lancement du marché. Cela concerne indifféremment les élèves ou les accompagnateurs. Néanmoins la précision des modalités de révision des prix en ce cas sera fournie par la société ou l'organisme.

<u>Acompte</u>: un acompte d'au maximum 70% du montant de la prestation pourra être effectué suite à un appel de fonds de l'entreprise (facture spécifique d'acompte). Le versement du solde ne sera effectué qu'à la réception de toutes les pièces et documents permettant la réalisation complète du séjour.

Le candidat est tenu par son offre jusqu'à la réalisation complète de la prestation.

ARTICLE 5: ASSURANCE

La société ou l'organisme prestataire retenu souscrira une assurance en vertu de l'article 1384 du code civil. Celle-ci couvrira la durée du contrat. Les franchises et limites de garantie éventuelles ne sauront être imputables au lycée.

ARTICLE 6 JUGEMENT DES OFFRES

Le jugement des offres sera effectué, après d'éventuelles négociations avec les candidats.

L'attribution du marché se fera au fournisseur qui présentera l'offre jugée économiquement la plus avantageuse tout en respectant la programmation indiquée par le lycée. Les offres seront appréciées selon les critères énumérés ci-après.

Qualité des produits : 40%

Qualité des services associés : 20 %

Prix: 40%

L'examen de la qualité de la prestation de l'offre se fera sur la base du mémoire technique.

ARTICLE 7 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres seront transmises sur le profil acheteur de l'établissement via la plateforme AJI:

www.aji-france.com

Toute offre arrivée hors délai ne sera pas examinée.

Le marché sera notifié au titulaire après dépouillement des offres.

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site de l'AJI. La date et l'heure limite du

dépôt des offres sont les suivantes : Lundi 26 août 2024 à 12 h 00

ARTICLE 8 - NEGOCIATION

Afin de retenir l'offre la mieux adaptée aux besoins et garantir ainsi une bonne exécution du marché;

la négociation sera possible au cours de la publication.

ARTICLE 9-PROGRAMME DETAILLE:

• Lieu: ITALIE

Période : du samedi 12 au jeudi 17 octobre 2024
Transport: BUS 40 élèves + 4 accompagnateurs.

Logement: Hôtel

JOUR 1 : Samedi 12 octobre 2024 - Loches Cerveteri

Vers 11h30 Mise en place de l'autocar au 3 rue Delvaux 37600 LOCHES

Vers 12h00 Départ de l'autocar vers Cerveteri

Route de nuit

Dîner libre en cours de route

JOUR 2 : Dimanche 13 octobre 2024 - Cerveteri

Vers 8h00 Arrivée à Cerveteri

Petit-déjeuner au restaurant

MATIN Visite libre des nécropoles de Cerveteri

MIDI Déjeuner au restaurant

APRES-MIDI Laboratoires didactiques en langue française à Cerveteri au choix

Le potier
La Fresque
La Mosaïque

L'orfèvrerie (de préférence)

En fin de journée, route vers Fiuggi

SOIR Dîner et nuit à l'hôtel

JOUR 3 : Lundi 14 octobre 2024 - Pompéi

MATIN Petit-déjeuner à l'hôtel

Route vers Pompéi

Visite libre du site archéologique

MIDI Déjeuner sous forme de panier repas fourni par l'hôtel

Visite libre du site archéologique

APRES-MIDI Route vers la region de Sorrente/Castellammare

SOIR Diner et nuit à l'hôtel

JOUR 4: Mardi 15 octobre 204 - Naples

MATIN Petit-déjeuner à l'hôtel

Route vers Naples

Visite libre du muse Archéologique de Naples

MIDI

Déjeuner sous forme de panier repas fourni par l'hôtel

APRES-MIDI

Visite libre du Musée de l'Observatoire du Vésuve

Route vers Fiuggi

SOIR

Dîner et nuit à l'hôtel

JOUR 5: Mercredi 16 octobre 2024 - Ostie

MATIN

Petit-déjeuner à l'hôtel

Route vers Ostie

Visite libre des fouilles archéologiques

MIDI

Déjeuner sous forme de panier repas fourni par l'hôtel

APRES-MIDI

Poursuite de la visite libre d'Ostie

Retour à Loches

SOIR

Dîner au restaurant

Route de nuit

JOUR 6

Jeudi 17 octobre 2024 - Loches

MATIN

Petit-déjeuner au restaurant

MIDI

Déjeuner au restaurant

Vers 18h00

Arrivée au lycée (3 rue Delvaux – 37600 LOCHES)

LE PRIX DEVRA COMPRENDRE

- Le transport en autocar au départ de l'établissement, parkings et péages inclus.
- L'hébergement à l'hôtel.
- Tous les repas du déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 6.
- Le forfait visites
- Garantie annulation
- Assurance assistance rapatriement

ARTICLE 10 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient éventuellement nécessaires pour l'élaboration de leur offre, les candidats pourront poser toutes leurs questions via le profil acheteur du lycée, une rubrique y est prévue à cet effet.

Compte tenu des vacances scolaires, vous pouvez également passer par :

M. CASTRO Miguel Gestionnaire du lycée

intendanceplaniol@ac-orleans-tours.fr

Mme PLESSIS Christine Professeure organisatrice

christine.plessis1@ac-orleans-tours.fr

Loones, le 9 juitet 2024

